

**suite de JEAN-BENOIT VERICEL**

**Claudine Fontanay**, la mère d'Etienne et de Jean-Benoît Vericel, n'eut guère le temps de profiter de ses enfants et les enfants de leur mère puisqu'elle décéda neuf jours après l'accouchement de Jean-Benoît. Celui-ci et son frère Etienne de 3 ans son aîné furent donc très tôt orphelins de mère.

**ORPHELIN DE MERE**

Leur père, Jean-Claude Vericel, alors âgé de 42 ans, éleva-t-il seul ses deux garçons, dont l'un n'était qu'un bébé ? Il ne se remaria pas puisqu'au moment de son décès en 1905, il est veuf de Claudine Fontanay.

Fit-il appel à sa mère, née Benoîte Bruyas, alors veuve et âgée de 69 ans ? Cela semble peu probable car au moment de son décès en 1892, celle-ci n'habitait pas à l'Epinasse mais au lieu des Grands Peupliers, tout près du bourg de Coise, donc assez loin de son fils et de ses petits-enfants.

**ELEVE PAR UNE GRAND-MERE ?**

Serait-ce alors sa belle-mère, Marie-Antoinette Granjon, veuve Fontanay depuis 1874, et alors âgée de 66 ans qui aurait élevé les petits ? On pourrait le penser puisque lors de son décès le 16 octobre 1890, la déclaration en mairie est faite par Jean-Claude Vericel, son gendre. Il est dit ensuite que « cultivatrice », elle demeurait avec son gendre Benoît Martin au lieu du Rivat. Enfin, l'acte de décès précise qu'elle est décédée « dans le domicile de son gendre dénommé ci-dessus ». Sans préciser lequel des deux. Comme c'est Jean-Claude Vericel qui a fait la déclaration en mairie, et que cette démarche nécessite d'avoir été témoin de la réalité du décès, on doit en conclure qu'elle est morte à l'Epinasse.

« A cinq heures du matin » est-il précisé. Jean-Claude fera la déclaration en mairie à 9h, en se faisant accompagner du garde-champêtre. Si elle avait rendu l'âme chez son autre gendre, au Rivat, c'est ce dernier qui aurait fait les démarches administratives.

On peut supposer que la ferme du Rivat appartenait toujours à la veuve Fontanay, mais qu'elle était exploitée par son gendre Martin. Par contre, elle vivait chez son autre gendre, Vericel, à l'Epinasse, car elle devait s'occuper de ses petits-enfants Etienne et Jean-Benoît. A sa mort, ceux-ci avaient alors 12 et 9 ans.

Toutes ces explications sur la situation familiale de Jean-Benoît sont données pour comprendre que sa vie, dès son

enfance, n'a pas été un long fleuve tranquille. Certes, il a eu un père mais pas de grand-pères. Pas de mère, mais deux grands-mères.

**SERVICE MILITAIRE A BELLEY**

Les deux frères, Etienne et Jean-Benoît ont dû faire l'un après l'autre un service militaire de trois ans, ce qui a permis à la ferme de tourner, car leur père Jean-Claude avait plus de 60 ans. Libéré en 1904-1905, Jean-Benoît a ensuite eu le temps de voir son père mourir à l'âge de 66 ans en 1905.

**MARIAGE EN 1908**

Jean-Benoît se marie le 30 novembre 1908 à la mairie de Coise avec une coisatière, **Pierrette Fleurie Pupier** (1880-1938), sans profession, née le 28 décembre. Il habite encore à l'Epinasse. L'acte de mariage précise que d'après son Livret militaire, l'époux est « classé dans le régiment d'infanterie stationné à Belley ».

**NAISSANCE D'UNE FILLE**

Le 18 mai 1911, c'est la naissance de leur fille **Benoîte** Etiennette Marie : ils sont alors cultivateur à « La Grange du Chier » (voir encadré BASSAC page 2). Le frère aîné a-t-il gardé la ferme de l'Epinasse.

**DEPART A LA GUERRE**

Un peu plus de trois ans plus tard, en août 14, c'est la déclaration de guerre : Jean-Benoît laisse son épouse seule à la ferme avec sa fille. Qui peut bien venir l'aider ? Ses voisins ? **François Caty**, 56 ans et **Etienne Delorme**, 68 ans, qui étaient venus en mairie lors de la naissance de la petite ? **Clément Dubois**, 56 ans, cultivateur à Coise, beau-frère de Pierrette ? Toujours est-il que la ferme a continué à tourner puisqu'en 1916, Pierrette livre toujours son lait sur St Sym.

**AU 372, A BELFORT**

Quel cantonnement Jean-Benoît Vericel a-t-il rejoint ? Le Livret Militaire indiquait Belley. Donc le 133 R.I. Il aurait alors été versé dans sa réserve, au 333. Comme quelques mois plus tard, on le retrouve en Alsace avec des camarades pelauds qui appartiennent au 372 R.I., Jean-Benoît a probablement gagné Belfort, où a été constitué le 372.

**AVEC D'AUTRES PELAUDS**

Au 372 R.I., il retrouve plusieurs pelauds dont certains seront tués : **Jean Antoine Dubois**, le 4 décembre 1914, **Jean Ville**, le 6 juillet 1915 et **Jean-François Granjon** le 19 janvier 1917.

Ces hommes, bien qu'ayant fait leur service militaire il y avait plus de dix ans, ont été dès leur incorporation jugés

aptes au combat. Ainsi les réservistes du 372 sont-ils partis dès le 7 août pour participer aux combats de Mulhouse et à sa libération, mais les jours suivants, face à la forte réplique ennemie, ils ont dû se replier. Ensuite, ils ont participé à une reprise de Mulhouse puis l'ont évacué pour consacrer leurs forces ailleurs. Notamment à la défense de Belfort.

**PELAUDS**

Apprenons aux nouveaux lecteurs, que "Pelaud" désigne les habitants de Saint-Symphorien-sur-Coise. Le terme signifie "ceux qui pèlent la peau", "qui travaillent le cuir". Cette appellation a été retenue du fait qu'à St Sym, il y avait des tanneries.

**COMBATS EN ALSACE**

Fin novembre, le 372 reçoit l'ordre de reconquérir les bois d'Hirtzbach (68), tout près d'Altkirch. Il y parvient lors des combats du 29 novembre au 4 décembre, auxquels a participé Vericel, comme en témoigne une lettre de Marie Grange à son époux Eugène du 20 décembre :

« Je te parlais il y a quelques jours d'un combat qui avait eu lieu en Alsace. **Mme Vericel laitière** a son mari qui s'est trouvé acteur là-dedans ainsi que **Jacques Bruyère, Jean Ville, Boujard**, plusieurs d'ici, **Voyant** notre ancien voisin de la rue des Maréchaux, **Rivalon (?)**, **Dubois de la Guille**.

**SAUVE QUI PEUT**

Voici le fait : un jour à 4 h du matin, surgit subitement dans leurs tranchées un officier allemand et tout son bataillon, qui les somme de se rendre. Surpris les français ne savent que faire et interrogent leur capitaine qui leur répond : faites ce que vous voudrez. Soudain l'un d'eux crie : Sauve qui peut. Alors ce fut une course effrénée, inutile de résister ; ils étaient 80 à 100 contre 600. Lorsqu'il furent enfin hors de danger, ils constatèrent qu'il manquait 20 des leurs dont ils ignorent le sort. Boujard est revenu le lendemain, **Voyant et Dubois** n'ont pas reparu. Les Pelauds s'en souviendront de celle-là. Vericel écrit à sa femme que c'est la Ste Vierge qui les a protégés car sur eux les balles tombaient dru comme grêle . »

En fait, **seul Dubois** fera partie des 37 victimes du 372 RI répertoriés ce 4 décembre.

Le Bois d'Hirtzbach sera finalement repris et conservé. Le carnet de guerre de **Raoul Trémolières** consacre plusieurs pages à ces combats. Début avril, le 372 est mis au repos.